



Travaux d'aménagement des Iles du Chéran

LOT n 4 : signalétique touristique

Avenant n° 1 au marché F 19005

Version du 24/05/2019

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex, représentée par Monsieur Pierre Hémar, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs, dûment habilité à signer le présent avenant par décision du Bureau de Chambéry métropole,

d'une part,

ET

L'entreprise PIC BOIS, titulaire du lot n°4 « Signalétique touristique » du marché de travaux d'aménagement des Iles du Chéran, représentée par Monsieur Vincent LOCATELLI dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

I - Présentation de l'opération

L'opération de travaux a pour objet l'aménagement de sentiers et liaisons piétonnes des Iles du Chéran, comprenant :

- L'aménagement du parking du Chatelard au départ de la cascade du Pissieu
- L'aménagement de sentiers depuis la Motte en Bauges jusqu'au plan d'eau de Lescheraines
- L'aménagement des accès piéton à la passerelle himalayenne (pont Picot)

Les prestations du présent marché (lot n°4) comprennent :

- Travaux préparatoires (Etablissement des plans techniques de fabrication des mobiliers et préparation des B.A.T. des fichiers graphiques. Elaboration des plans techniques et fichiers graphiques pour 2 panneaux d'interprétation)
- Fabrication signalétique : fabrication de panneaux portes d'entrées de sites, de SIL, de signalétique PDIPR, de signalétique directionnelle promenade confort, et de panneaux d'interprétation
- Pose signalétique : pose de panneaux portes d'entrées de sites, de SIL, de signalétique PDIPR, de signalétique directionnelle promenade confort, et de panneaux d'interprétation

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de notifier les modifications validées en réunion de terrain sur site, et les prix nouveaux associés.

II-1 Modifications de travaux

Au cours de l'avancement de l'opération de travaux d'aménagement des sentiers et liaisons piétonnes, la mise en place de la configuration des sites justifie des ajustements de signalétique sur les différents sites, concourant à des diminutions de prestations et donc de prix forfaitaires correspondant, ainsi que des suppressions de certaines signalétiques.

II-2 Prix nouveaux

| N° prix | Intitulé | Unité | quantité | Prix unitaire € HT | Montant HT | Variation |
|---------|---|-------|----------|-----------------------|------------|-----------|
| 01 | <u>Fabrication de panneau porte d'entrée du Châtelard:</u> Moins-values | Nbre | 1 | 1 557,00 | 1 557,00 | -1 560,00 |
| 02 | <u>Fabrication de gravure de la face verso (non prévue initialement)</u> Plus-value | Nbre | 2 | 449,00 | 898,00 | +898,00 |
| 03 | <u>Fabrication de signalétique d'intérêt local entrée du site du Chatelard (5 lames)</u> Suppression | Nbre | 0 | 719,00 | 0,00 | -719,00 |
| 04 | <u>Fabrication de signalétique PDIPR (9 poteaux-24 lames, 9 plaques de localisation)</u> Moins-value | Nbre | 1 | 1 563,00 | 1 563,00 | -147,00 |
| 05 | <u>Pose signalétique porte d'entrée du Chatelard</u> Moins-value | Nbre | 1 | 600,05 | 600,05 | -297,00 |
| 06 | <u>Pose signalétique d'intérêt local entrée du site du Chatelard (5 lames)</u> Suppression | Nbre | 0 | 457,60 | 0 | -457,60 |
| 07 | <u>Pose signalétique PDIPR (9 poteaux, 9 plaques de signalisation, et 24 lames)</u> Moins-value | Nbre | 1 | 936,00 | 936,00 | -824,00 |

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché s'établit comme suit :

| | €HT | TVA 20 % | €TTC |
|----------------------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Marché initial | 17 654,70 | 3 530,94 | 21 185,64 |
| Avenant n°1 | -3 106,60 | -621,32 | -3 727,92 |
| Nouveau montant du marché | 14 548,10 | 2 909,62 | 17 457,72 |

Soit une diminution de 17,60% du montant du marché initial.

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Fait à Chambéry, le

Pour Grand Chambéry
Pierre HEMAR

Pour l'entreprise Pic Bois
Vincent LOCATELLI